

# Compte rendu de la session d'automne 2016

#### La place scientifique suisse a le vent dans le dos

Durant la session d'automne, le Parlement a pris plusieurs décisions favorables à la place scientifique suisse. Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont mis d'accord pour augmenter de 395 millions de francs le cadre financier en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017 à 2020. Du côté de la collaboration internationale en matière de recherche, on peut espérer que la Suisse puisse participer de plein droit au programme cadre de recherche européen Horizon 2020 dès 2017, puisque le Conseil national s'est prononcé en faveur d'une mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'immigration conforme à l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE. Les débats se poursuivront lors de la session d'hiver.

Je vous souhaite une bonne lecture.
Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

### **DÉCISIONS DU PARLEMENT**

# Le Message FRI 2017-2020 sera augmenté de 395 millions de francs

Au cours de la session d'automne, les Chambres fédérales se sont entendues pour augmenter les moyens financiers au profit de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pendant les années 2017 à 2020 (16.025) de 395 millions de francs par rapport à la proposition du Conseil fédéral. Après la décision défavorable du Conseil

national, qui avait rejeté toutes les propositions d'augmentation des moyens durant la session d'été, une large alliance regroupant des hautes écoles, des institutions de recherche, des cantons, des associations économiques et des syndicats a réussi à convaincre les conseillères et conseillers aux Etats que le Domaine FRI a besoin de ressources supplémentaires. A la fin de l'été, les 12 et 13 septembre 2016, le Conseil des Etats a fait le premier pas vers un compromis en corrigeant le Message FRI en quatre points précis. Par 33 voix contre 12, il a ainsi augmenté de 100 millions de francs les moyens pour la formation professionnelle. Il s'est en outre prononcé en faveur de suppléments de 160 millions de francs pour le Domaine des EPF (33 voix contre 11), de 55 millions pour les universités (30 voix contre 14) et de 40 millions pour les hautes écoles spécialisées (31 voix contre 13). La Chambre haute a aussi accordé une augmentation de 40 millions de francs aux centres de compétences technologiques (35 voix contre 8).

### De nettes majorités dans la Chambre du peuple

Le Conseil national s'est rallié deux jours plus tard, le 15 septembre 2016: la Chambre du peuple a rejoint les décisions du Conseil des Etats et a approuvé les moyens supplémentaires au profit de la formation professionnelle (123 voix contre 64 et 5 abstentions), du Domaine des EPF (110 voix contre 79 et 5 abstentions), des universités (112 voix contre 80 et 2 abstentions), des hautes écoles spécialisées (112 voix contre 79 et 3 abstentions), ainsi que des centres de compétences technologiques (115 voix contre 77 et 5 abstentions).

Avec cette hausse de près de 400 millions de francs, le Parlement a adopté un cadre financier pour le Domaine FRI de presque 26,4 milliards de francs au total pour la période de quatre ans. Ceci représente une croissance annuelle des moyens de 2,5% en moyenne. Dans son projet, le Conseil fédéral prévoyait une moyenne de 2%.

#### Votations finales pendant la session d'hiver

En plus du message sur le financement, le Parlement a traité plusieurs modifications de lois — dont une révision de la loi sur les écoles polytechniques fédérales. Une majorité de la commission préparatoire (CSEC-E) proposait que le Parlement approuve les objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral pour le Domaine des EPF. Le Conseil des Etats a toutefois rejeté cette idée à une courte majorité, par 23 voix contre 21. Une dernière divergence à propos de la loi sur la formation professionnelle subsiste entre les deux chambres: le Conseil des Etats devra encore se prononcer au cours de la session d'hiver sur les dispositions exactes concernant le soutien aux diplômés de la formation professionnelle supérieure. Les votations finales sur le Message FRI 2017-2020 auront

également lieu durant la session d'hiver. Les arrêtés fédéraux financiers ne feront toutefois pas l'objet de ces votations finales, ils sont déjà entrés en force.

Protocole du Conseil des Etats du 12 septembre 2016

Protocole du Conseil des Etats du 13 septembre 2016

Protocole du Conseil national du 15 septembre 2016

# Programme de stabilisation 2017-2019: le Conseil des Etats réduit la part FRI

La formation, la recherche et l'innovation devraient apporter une contribution au programme de stabilisation 2017-2019 (16.045) plus faible que les 485 millions de francs initialement envisagés par le Conseil fédéral. Durant la troisième semaine de la session, le Conseil des Etats a décidé par 26 voix contre 18 de réduire le volume des économies prévu dans le Domaine FRI à 196 millions de francs. L'augmentation des moyens financiers dans le Message FRI 2017-2020, décidée par les deux chambres durant la première semaine de la session, en est la cause: afin que les moyens supplémentaires puissent être versés dès 2017, le volume du programme d'économies doit être diminué en conséquence. Le Conseil national se prononcera sur le programme de stabilisation 2017-2019 durant la session d'hiver.

Protocole du Conseil des Etats du 28 septembre 2016

# Le National veut réguler l'immigration en conformité avec l'UE

Le Conseil national s'est livré à un long débat sur la mise en œuvre du nouvel article constitutionnel 121a sur l'immigration (16.027). La majorité de la Chambre du peuple a finalement décidé de mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse au moyen d'une préférence nationale légère. Cette décision est compatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Elle permettrait au Conseil fédéral de ratifier le protocole sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie. Cette extension est une condition préalable pour que la Suisse puisse participer à part entière au programme cadre de recherche européen Horizon 2020 dès 2017.

#### Un concept en trois étapes

Le concept retenu par le Conseil national pour la gestion future de l'immigration repose sur un modèle en trois étapes: dans un premier temps, le potentiel de la main-d'œuvre indigène doit être mieux exploité. Le Conseil fédéral peut, dans un second temps, obliger les employeurs à signaler les postes vacants aux offices régionaux de placement (ORP) — pour autant que l'immigration dépasse une valeur déterminée. Lors d'une troisième étape — en cas de graves problèmes économiques et sociaux — la Suisse pourrait établir d'autres mesures pour réduire l'immigration, en coordination avec l'UE.

Par 98 voix contre 93 et 5 abstentions, le Conseil national a rejeté une proposition visant à renforcer les mesures correctives que le Conseil fédéral pourrait décider sans l'accord de l'UE. En outre, différentes propositions pour mettre en œuvre le nouvel article constitutionnel au moyen de contingents n'ont pas recueilli la majorité.

La balle est désormais dans le camp du Conseil des Etats: en octobre et en novembre, la Commission des institutions politiques de la Chambre haute (CIP-E) préparera les projets de loi sur la gestion de l'immigration, avant que le plénum se prononce à ce sujet durant la session d'hiver 2016. En cas de divergences entre les deux chambres, la procédure d'élimination des divergences aura aussi lieu durant la session d'hiver, afin que le Parlement puisse adopter la loi le 16 décembre 2016.

En parallèle, le Conseil fédéral doit décider jusqu'à fin octobre s'il veut opposer un contre-projet à l'initiative populaire «Sortons de l'impasse (RASA)», qui entend revenir sur la décision du peuple concernant l'initiative contre l'immigration de masse.



Protocole du Conseil national du 21 septembre 2016

# Les parlementaires ont en outre...

... éliminé les divergences concernant la loi sur les professions de la santé (15.077), au Conseil national et au Conseil des Etats. Les chambres se sont mises d'accord pour soutenir les métiers interprofessionnels de la santé avec 8 millions de francs au maximum durant les quatre années à venir. Ces dépenses devront toutefois être compensées dans les finances fédérales.

... rejeté, au conseil des Etats, une motion du conseiller aux Etats Thomas Minder (16.3426) par 27 voix contre 11 et 4 abstentions. L'intervention exigeait qu'à l'avenir, la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) ne puisse soutenir que des projets de PME suisses. Avec le rejet de cette motion, la CTI, respectivement Innosuisse à l'avenir, pourra continuer à soutenir également des projets de développement avec des groupes internationaux établis en Suisse.

### **OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU**

Données médicales numérisées. Assurer une collecte protégée, transparente et ciblée dans la révision de la loi sur la protection des données

Postulat (16.3384) du conseiller national Claude Béglé (PDC). Déposé le 6 juin 2016. Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 17 août 2016.

Recherche agronomique suisse. Quelle utilité, quelle efficacité et quelle compétitivité?

Interpellation (16.3405) de la conseillère nationale Sandra Sollberger (UDC). Déposée le 8 juin 2016.

Le Conseil fédéral a répondu le 31 août 2016.

### Faciliter l'accès des réfugiés aux hautes écoles suisses

Motion (16.3406) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 8 juin 2016. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 17 août 2016.

Encouragement de l'innovation. Allouer les fonds aux PME suisses plutôt qu'aux grands groupes internationaux

Motion (16.3426) du conseiller aux Etats Thomas Minder (sans parti). Déposée le 13 juin 2016. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 24 août 2016.

### Mettre fin à la compensation d'un renchérissement imaginaire

Motion (16.3451) du groupe libéral-radical.
Déposée le 15 juin 2016.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 17 août 2016.

# Suppression de la seconde chaire de littérature française moderne à l'Université de Zurich

Interpellation (16.3456) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 15 juin 2016. Le Conseil fédéral a répondu le 17 août 2016.

### Collecter des données sur la réussite académique à des fins de qualité

Motion (16.3473) de la conseillère nationale Andrea Gmür-Schönenberger (PDC). Déposée le 16 juin 2016.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 24 août 2016.

### Système suisse de formation. Gain d'efficacité et de qualité

Postulat (16.3474) du conseiller national Thomas de Courten (UDC). Déposé le 16 juin 2016. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 24 août 2016.

### Erasmus et vote sur l'immigration. Quelles réelles conséquences?

Interpellation (16.3477) de la conseillère nationale Alice Glauser-Zufferey (UDC). Déposée le 16 juin 2016.

Le Conseil fédéral a répondu le 24 août 2016.

# Financement privé de chaires dans les domaines de l'expérimentation animale et des méthodes de substitution

Question (16.1030) de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts). Déposée le 16 juin 2016. Le Conseil fédéral a répondu le 17 août 2016.

### Agroscope. Quel avenir?

Interpellation (16.3492) de la conseillère aux Etats Géraldine Savary (PS). Déposée le 16 juin 2016.

Le Conseil fédéral a répondu le 31 août 2016.

# Programmes-cadres de recherche de l'UE. La Suisse bénéficie-t-elle vraiment d'un retour financier?

Interpellation (16.3553) du conseiller national Felix Müri (UDC). Déposée le 17 juin 2016. Le Conseil fédéral a répondu le 24 août 2016.

Colloque partial de l'EPFZ présenté sous la forme d'un dialogue sur les nouvelles technologies de génie génétique en matière de sélection végétale

Interpellation (16.3593) de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts). Déposée le 17 juin 2016.

Le Conseil fédéral a répondu le 17 août 2016.

# Faire participer nos hautes écoles à la conception et à l'évaluation de certaines politiques publiques

Interpellation (16.3602) du conseiller national Claude Béglé (PDC). Déposée le 17 juin 2016. Le Conseil fédéral a répondu le 24 août 2016.

### Définir ce que sont les start-up pour mieux les appuyer

Postulat (16.3615) du conseiller national Claude Béglé (PDC). Déposé le 17 juin 2016. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 24 août 2016.

### Une politique migratoire pour attirer les cerveaux en Suisse

Postulat (16.3619) du conseiller national Fathi Derder (PLR). Déposé le 17 juin 2016.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 31 août 2016.

### Conséquences de l'universitarisation des professions des soins

Postulat (16.3500) de la conseillère nationale Verena Herzog (UDC). Déposé le 16 juin 2016.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 7 septembre 2016.

### Des «start-up visa» pour attirer les meilleurs talents en Suisse

Interpellation (16.3618) du conseiller national Fathi Derder (PLR). Déposée le 17 juin 2016.

Le Conseil fédéral a répondu le 16 septembre 2016.

### Le développement de l'EPFZ est-il menacé?

Interpellation (16.3510) de la conseillère nationale Regine Sauter (PLR). Déposée le 16 juin 2016.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 septembre 2016.

## **NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS**

### Compenser le renchérissement uniquement quand il survient

Motion (16.3705) du conseiller aux Etats Josef Dittli (PLR). Déposée le 27 septembre 2016.

### Former le personnel qualifié manquant au lieu d'augmenter les contingents

Motion (16.3729) du groupe socialiste. Déposée le 28 septembre 2016.

Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. Augmenter la proportion de femmes dans les métiers des TIC

Motion (16.3730) de la conseillère nationale Min Li Marti (PS). Déposée le 28 septembre 2016. Révision de la loi sur le droit d'auteur. Les résultats de la procédure de consultation seront-ils publiés conformément à la loi? Le Conseil fédéral prend-il ses responsabilités dans l'élaboration d'un projet de loi?

Question (16.1056) du conseiller national Balthasar Glättli (Les Verts). Déposée le 28 septembre 2016.

Toutes les collectivités responsables des hautes écoles doivent être représentées au Conseil des hautes écoles

Initiative parlementaire (16.462) du conseiller national Christoph Eymann (PLD). Déposée le 27 septembre 2016.

Une plateforme centrale d'information pour l'encouragement public de l'innovation?

Interpellation (16.3737) du conseiller aux Etats Beat Vonlanthen (PDC). Déposée le 28 septembre 2016.

Mise en œuvre du nouvel article constitutionnel 67a sur l'encouragement de la formation musicale

Interpellation (16.3764) de la conseillère nationale Martina Munz (PS). Déposée le 29 septembre 2016.

## La pénurie de médecins: un véritable problème?

Interpellation (16.3821) du conseiller national Heinz Brand (UDC). Déposée le 29 septembre 2016.

Coresponsabilité de la Confédération dans la promotion de l'éducation civique

Interpellation (16.3833) de la conseillère nationale Viola Amherd (PDC). Déposée le 29 septembre 2016.

Délégation suisse pour le climat à la COP. Permettre la représentation de la science

Question (16.1065) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Déposée le 29 septembre 2016.

## Promotion de la formation professionnelle à l'étranger. Quelles perspectives?

Interpellation (16.3782) du conseiller aux Etats Claude Hêche (PS). Déposée le 29 septembre 2016.

Croissance du nombre d'expérimentations animales dans les hautes écoles. Où est la pesée des intérêts?

Interpellation (16.3839) de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts). Déposée le 30 septembre 2016.

Programmes de recherche sur la drosophile du cerisier aussi pour les arbres fruitiers à hautes tiges

Interpellation (16.3840) de la conseillère nationale Maya Graf (Les Verts). Déposée le 30 septembre 2016.

Quelles contributions le Conseil fédéral souhaite-t-il pour les entreprises ayant de longues phases de recherche et développement?

Interpellation (16.3862) du conseiller national Fathi Derder (PLR). Déposée le 30 septembre 2016.

### Soutenir la formation dans les camps de réfugiés

Postulat (16.3887) du conseiller national Claude Béglé (PDC). Déposé le 30 septembre 2016.

## Publier les données existantes sur la réussite académique

Motion (16.3895) de la conseillère nationale Andrea Gmür-Schönenberger (PDC). Déposée le 30 septembre 2016.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

### CONTACT

Réseau FUTURE Münstergasse 64/66, 3011 Berne Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47 info@netzwerk-future.ch www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

#### 4 octobre 2016